

Le droit d'un peuple à disposer de lui-même

L'histoire internationale a pris une tournure inquiétante, remettant en question une donnée qui semblait acquise depuis 1945, la paix en Europe.

L'agression russe en Ukraine, accompagnée d'une menace nucléaire, a transformé l'est européen en une poudrière dont tous les peuples pourraient être les victimes directes.

Poutine, nostalgique d'une « *grandeur passée* » n'hésite pas à réécrire l'histoire. Il a déjà utilisé une extrême violence contre les peuples. Avec la répression féroce contre les Tchétchènes, le soutien à Bachar El Hassad en Syrie, les interventions militaires en Géorgie en 2008, en Crimée en 2014 jusqu'au soutien sanglant des dictatures biélorusse et Kazakhe, il nous a montré sa conception du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Après la chute du mur de Berlin en 1989, des engagements avaient été pris en 1991 pour que l'Alliance atlantique ne s'élargisse pas au-delà de l'Elbe.

Huit ans plus tard, l'OTAN s'ouvre à l'est avec l'adhésion de la Hongrie, de la Pologne et de la République Tchèque. Force est de constater que si les peuples d'Europe orientale se tournent, avec beaucoup d'illusions, vers l'ouest, c'est que le régime de Poutine ne les fait pas rêver...



L'escalade guerrière est là, qui peut en maîtriser la dynamique ?

La bataille de la paix et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est celle de la CGT, les milliers de manifestant-es berlinois-es (Photo) et d'autres de par le monde en montrent le chemin.

La gagner impose un travail de mémoire. L'écriture falsifiée de l'histoire peut servir aux pires exactions et justifier la pire des politiques. Dans la campagne présidentielle française, certain-es n'hésitent pas à s'y exercer, il faut les arrêter tout de suite.

C'est par l'analyse et le recul sur les événements qui ont conduit à cette guerre que l'histoire sociale pourra apporter sa contribution à la lutte pour la paix, la démocratie et la solidarité.

Patrick Serbit

COLLOQUE le Jeudi 9 juin 2022

« **Féminisme et syndicalisme CGT, pratiques militantes et revendications dans le champ de l'Éducation, la Formation, la Recherche et la Culture** »

Comme nous l'avions annoncé, l'Institut d'Histoire Sociale de la FERC, le Collectif fédéral Femmes mixité et La Collective de la CGT Educ'action organisent ensemble ce colloque.

Plusieurs interventions sont prévues à partir des recherches effectuées dans les archives du SNETP-CGT et de la FERC ainsi que du travail d'universitaires et de chercheuses ayant travaillé ces problématiques.

Une large place sera laissée au débat qui permettra de mieux comprendre comment la prise en compte des revendications féministes a évolué dans la CGT et quelles ont été les formes d'organisation des militantes au cours des dernières décennies.

**Jeudi 9 juin 2022
de 9 heures 30 à 16 heures 30
salle RCH siège de la CGT
263 rue de Paris 93515 Montreuil**

Le repas sera assuré sur place et les frais de déplacement pris en charge par l'organisation syndicale et l'IHS. Rapprochez-vous de votre syndicat pour en connaître les modalités précises.

Pour permettre une bonne organisation du colloque du 9 juin vous pouvez vous inscrire dès maintenant en contactant la FERC sur l'adresse ferc@cgt.fr et en indiquant vos coordonnées personnelles et syndicales.



Adhésion 2022

Vous pouvez d'ores et déjà adhérer à l'Institut d'Histoire Sociale de la FERC pour l'année 2022.

L'adhésion permet de participer à toutes les activités de l'IHS fédéral, d'aider à son développement, et, ce qui est nouveau, de recevoir à son domicile une version papier de ce bulletin.

L'adhésion peut être prise individuellement (15 €/an,) ou au titre d'une organisation (30 €/an).

Adresser le bulletin ci-dessous accompagné d'un chèque à IHS FERC CGT (Case 544) 263, rue de Paris 93515 MONTREUIL cedex

Nom :

Prénom :

Organisation :

Mail :@.....

À la conquête d'une école émancipatrice - partie 1 :

Naissance de la pédagogie ouvrière

Le mouvement ouvrier se constitua en tant qu'acteur autonome dans les années 1830/1840, en un processus de création politique enrichi par les apports des différentes théories socialistes ou communistes. Comme le dit l'historien Maurice Agulhon : « *l'énorme révélation des années 40 c'est que les ouvriers [...] peuvent jouer d'autres rôles que celui de fantassins des sociétés secrètes républicaines [...]. Ils lisent, ils écrivent, ils s'organisent, ils s'associent, c'est bien le fait radicalement nouveau (donc révolutionnaire, à sa façon) dont on prend conscience. [...] C'est peut-être même cela qu'on appelait alors spécifiquement "Socialisme" ».*

Forte de cet élan collectif vers une République sociale, l'aile marchante du mouvement ouvrier forgea les structures d'une autre société : des sociétés de résistance, des associations ouvrières puis des chambres syndicales, des bibliothèques et une presse autonome, des banques du travail, des structures coopératives de production, de restauration et d'accès aux produits du travail, parfois même des candidatures ouvrières aux élections.

La création en 1864 de l'*Association Internationale des Travailleurs* (AIT) confirma cette dynamique d'émancipation collective du monde du travail. Celle-ci comportait une forte dimension culturelle, tant le monde du travail avait saisi l'importance de son émancipation intellectuelle, non seulement pour acquérir ce que Fernand Pelloutier, infatigable animateur du mouvement des Bourses du Travail, nomma en 1898 « *la science de son malheur* », mais aussi pour mettre fin à l'aliénation et au gaspillage de ses qualités.

Il y eut donc au XIX^e siècle une riche réflexion ouvrière sur l'éducation et sur l'école. Cette pensée pédagogique ouvrière, qui fut la véritable fondatrice de « *l'Éducation Nouvelle* », bénéficia du foisonnement de projets d'éducation mis en œuvre par les divers socialismes. La revue fouriériste *L'Éducation Nouvelle* fut d'ailleurs fondée à l'automne 1848 par Jules Delbrück. De même, l'association populaire qui remit en 1871 à la Commune de Paris un projet de réforme scolaire s'intitulait *Société de l'Éducation Nouvelle*.

L'Éducation nouvelle socialiste et l'école de la Commune

On ne connaît généralement de ces projets pédagogiques ouvriers que leurs éléments républicains : le droit universel à l'instruction, la laïcisation et la gratuité des frais de scolarisation. On oublie que ces éléments étaient toujours pensés en lien avec les organisations populaires et ne devaient pas dépendre exclusivement de l'État. Or la République bourgeoise installée dans les années 1870 coupa radicalement l'action pédagogique du mouvement des masses et interdit aux enseignant-es d'avoir une activité syndicale (loi Waldeck-Rousseau, 1884). En vertu de ce

« compromis » imposé, l'école publique, modérément républicanisée, était séparée du projet pédagogique et politique d'émancipation collective. Cela donna une école à ordres et à sexes séparés. De plus, trois dimensions spécifiquement socialistes de la pensée pédagogique ouvrière furent rejetées :

- *l'éducation intégrale* (ou *polytechnique*) proposait pour tous les futur-es travailleur-ses une éducation globale propre à combiner l'ensemble complet des facultés et ouvrant un accès complet à tous les savoirs ; elle réhabilitait ainsi le travail manuel et l'apprentissage professionnel dont la dignité scolaire devait être égale à celle des savoirs académiques ;
- *l'école-atelier* était conçue comme un lieu de travail et d'expérimentation, à la fois une école et un atelier : on y apprenait en travaillant, conformément à une pédagogie de l'action et du travail que, plus tard, Freinet opposa à la « *pédagogie de la salive* » ;
- *la méthode syndicale* (l'expression revient à l'historien de la Commune G. Bourgin) organisait l'école en lien avec les collectifs populaires (syndicats, associations) afin que les travailleur-ses conservent la maîtrise de l'éducation de leurs enfants. C'est ce que dit en 1909 le Congrès des Bourses du travail : « *Nous sommes assez stupides de laisser à nos ennemis le soin d'éduquer nos enfants. [...] Le syndicalisme n'a pas de plus sérieuse et de plus pressante besogne que celle d'arracher à l'empoisonnement de l'État bourgeois le cerveau de l'enfant du*



1871-1936 : aux origines du plan Langevin-Wallon

prolétaire. »

Durant ses 72 jours d'existence, la Commune entama sur ces bases l'édification d'une école républicaine et socialiste. Certes, cette révolution scolaire n'avança pas à la même vitesse dans tous les arrondissements mais dans la volonté de son principal responsable Édouard Vaillant comme dans l'action locale des militant-es ouvrier-es et pédagogiques, on trouva des avancées vers la laïcité totale de l'enseignement communal, vers la scolarisation gratuite et vers la proposition d'écoles professionnelles intégrant la formation aux métiers à l'instruction générale, en lien avec les chambres syndicales ouvrières.

Ces faits sont éludés dans l'histoire de l'école en France alors que l'épisode de la Commune fit connaître des acteur-trices passionnants :

Jean Rama, pédagogue laïque et féministe, responsable des affaires scolaires dans le XVII^e

Maria Verdure, institutrice autrice d'un beau projet de crèches laïques centrées sur l'éveil de l'enfant

l'enseignante Victoire Tinayre, etc.

Tou-t'es s'inscrivaient dans le droit fil du concept proudhonien de *démopédie* (éducation du peuple), que le *Larousse* de 1870 définissait ainsi : « *la démopédie est non seulement l'instruction du peuple, mais surtout et bien plus son éducation. [...]* L'école socialiste seule paraît avoir creusé à fond cette question capitale. » D'ailleurs, une des figures célèbres de la Commune, Louise Michel, était institutrice.

Échec du projet d'école syndicale

Le projet d'école *pour et par* les classes populaires et leurs organisations de classe survécut à l'écrasement de la Commune. Il fut repris par les Bourses du Travail et par la jeune CGT avant 1914, qui allèrent, parfois, vers la définition et la création d'une « *école syndicale* » indépendante, en complément de la visée révolutionnaire de souveraineté politique, sociale et économique des travailleur-ses.

« *C'est en matière d'enseignement surtout qu'il faut se réjouir de la création des Bourses du Travail* », avançait Pelloutier en 1902.

Les Bourses, les syndicats CGT et les coopératives populaires devinrent des lieux de culture ouvrière : cours professionnels, bibliothèques, activité culturelle (théâtre, musique, etc.), éditoriale et de loisirs éducatifs enfantins (les groupes de pupilles).

La fondation d'un enseignement primaire syndical (une « école rouge ») fut même décidée par le congrès des Bourses en 1900, mais ce projet n'aboutit jamais, faute de moyens financiers et humains, d'autant plus que les instituteur-trices révolutionnaires, dont la fédération syndicale illégale (la FNSI) tentait d'intégrer la CGT, ne purent pas créer un rapport de forces suffisant dans leur profession. Les enseignant-es se rallièrent donc à l'école d'État jugée la mieux à même, malgré ses

imperfections, « *d'aider puissamment l'émancipation de la classe ouvrière et paysanne* » (*La Bataille Syndicaliste*, 3 avril 1913).

La presse CGT de l'époque ouvrit largement ses colonnes aux préoccupations éducatives, avec des auteurs tels que James Guillaume, Maurice Dubois ou Albert Thierry. *La Vie ouvrière* hébergea même de 1911 à 1914 un journal pour enfants (*Les Petits Bonshommes*) et présenta une recension précoce (1914) de la première traduction française de *L'école et l'enfant*, du pédagogue américain John Dewey, signe de la qualité et de l'actualité de la réflexion pédagogique dans la confédération. Mais à l'approche de 1914, le combat syndical se déplaça, renonça à son projet d'école autonome et consacra ses forces aux luttes internes dans l'école publique, en faisant de celle-ci un « acquis » à défendre et à démocratiser.

La volonté de démocratisation de l'enseignement

Dans l'après-guerre, les luttes pour la « démocratisation » de l'enseignement public se nourrirent souvent des secteurs les plus engagés du mouvement pour l'« *Éducation nouvelle* ». On peut citer Célestin Freinet, fondateur d'un mouvement pédagogique de renommée mondiale et concepteur d'une école naturiste et prolétarienne. Engagé syndicalement dans *L'École Émancipée* dès ses débuts, il fut longtemps membre de la CGT et fit la promotion d'une pédagogie du travail (méthodes actives et coopératives) assise sur la volonté d'aider les prolétaires à réaliser leur potentiel. Mais la volonté de transformation et de « modernisation » pédagogiques se heurtait au problème structurel d'une école à ordres séparés que le projet d'École Unique, formulé en 1919 par les *Compagnons de l'Université Nouvelle*, souhaitait remplacer par un système scolaire plus juste et cohérent. Ainsi, un bouleversement *structurel* devait compléter la transformation *pédagogique*, tandis que la défense de la *laïcité* scolaire nourrissait elle aussi des combats politiques et syndicaux.

C'est sur cette triple dimension (structure, pédagogie, laïcité) que tenta d'avancer le Front Populaire au pouvoir en 1936. Jean Zay ministre de l'Éducation nationale, acta des réformes telles que l'unification des programmes, la possibilité de l'interdisciplinarité, la prolongation de l'obligation scolaire à quatorze ans, la promotion du sport scolaire et une meilleure reconnaissance de l'apprentissage. L'esprit général de ces réformes allait dans le sens d'une démocratisation du parcours scolaire pour les classes populaires. Cet épisode prépara le terreau d'où sortit après-guerre le plan Langevin-Wallon dans des conditions historiques bien différentes et après le terrible épisode de l'Occupation (à suivre).

Jean-François Dupeyron

« 1971-2021 Retour sur 50 ans de formation professionnelle »

Avec la publication de cet ouvrage, nos camarades Djamel Testouk et Didier Gelot nous apportent une analyse historique approfondie et un éclairage militant sur la lente remise en cause des droits à la formation continue et permanente acquis par les salarié-es par les accords de 1970.

L'angle qu'ils ont choisi est l'analyse des effets délétères de la « doxa » libérale sur la formation des salarié-es.



L'esprit émancipateur issu de Mai 68 transposé dans la loi fondatrice de 1971 a été liquidé progressivement d'ANI en ANI, de réforme en réforme. Le coup de grâce a été donné par la Ministre Muriel Pénicault et la Macronie avec la loi de 2018 « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* », slogan qui relève de l'oxymore !

L'illustration la plus significative de cette régression est celui de la suppression du congé Individuel de Formation (CIF).

Celui-ci permettait à tout-e salarié-e de bénéficier d'une formation longue donc qualifiante, de son choix et à son initiative, droit insupportable pour un patronat à la vision étroite qui a toujours soumis les droits des salarié-es à ses exigences de rentabilité immédiate.

Alors que la crise économique et l'urgence climatique nécessiteraient un effort considérable d'élévation des qualifications des actif-ves, le système de formation professionnelle s'est profondément dégradé avant d'en voir ses objectifs de qualification totalement dévoyés.

Tout l'intérêt de l'ouvrage réside dans l'analyse fine des mécanismes qui ont conduit à cette situation.

Du fait des missions des personnels de son champ de syndicalisation, notre fédération est doublement interpellée. Ses repères revendicatifs comme les débats suscités par les enjeux de la formation professionnelle initiale et continue, de l'éducation permanente, du droit à la formation tout au long de la vie, en témoignent.

Une journée d'études sur ce thème sera prochainement proposée avec le collectif fédéral, avec la présence des auteurs.

Pour en savoir plus :

- *AFPA : la pédagogie de la promotion sociale*, Ed. Syllepse.
- *L'investissement formation : chemins d'hier et voies pour demain*, colloque organisé par la CGT pour les 20 ans des accords de 70 – la Sorbonne.

Contre les idées d'extrême-droite, un combat de toujours de la CGT (suite).

Comme annoncé dans le bulletin N° 13, nous avons assisté à la journée :

« **Résolument antifascistes !**
Hier comme aujourd'hui »

Celle-ci s'est déroulée le jeudi 10 février 2022 dans la salle du CCN et en visio sur les réseaux sociaux¹. L'objectif de ces débats était : « *la visibilité de notre combat antifasciste au quotidien, au nom des valeurs de solidarité et du refus de toute discrimination* ».

Notre camarade Cédric Bottero (FERC Sup), membre du collectif confédéral de lutte contre les idées d'extrême droite² était parmi les intervenant-es. Dans ses propos, il s'est attaché à démontrer que le fascisme se caractérise par sa « *démagogie sociale pour séduire la classe ouvrière* ».



Pour illustrer son propos, il a rappelé quelques faits historiques qui montrent comment l'extrême droite a, dès l'origine du mouvement ouvrier et du syndicalisme, proposé des « contre-modèles » d'intégration des travailleuses et des travailleurs avec, au début du XX^e siècle, le syndicalisme « jaune » et entre autres, dans les années 68/70 : la CFT³.

Anti syndicale, l'extrême droite prône une harmonie entre le capital et le travail dans « l'intérêt de la Nation » ! Celle-ci passe par une recherche de division des travailleurs, travailleuses : le racisme, l'exclusion, le rejet de l'autre lui servent pour cela de fer de lance. Toutes idées et notions qui sont à l'inverse des valeurs de solidarité de la CGT.

Ces idées « nauséabondes » sont en passe d'être banalisées, notamment dans la campagne électorale en cours, ce qui nous invite à la plus grande des vigilances. Le monde du travail n'est pas naturellement immunisé contre la tentation du pire.

Dans ses conclusions Philippe Martinez dira à ce propos « *Si la vitrine change, la boutique reste la même* ».

¹ Visio disponible sur YouTube via le site de la CGT

² Il est également président de VISA vigilance et initiatives syndicales antifascistes (cf. le lien n° 199)

³ Cf. "Les truands du patronat", Marcel Caille, 1977